

MISE A DISPOSITION DE LA FERME DU CHAMP GAILLARD POUR UN PROJET AGRO-ECOLOGIQUE ET PEDAGOGIQUE

Le conseil municipal lance un appel à manifestation d'intérêt portant sur la mise à disposition d'un bien communal pour un projet agroécologique et pédagogique.

Il y a près d'un siècle, le Champ-Gaillard était un camp d'aviation américain. Situé à la limite de la Commune de Saint-Jean-de-Monts dans le quartier des Demoiselles, c'est en 1980 que la Ville de Saint Hilaire de Riez en fait l'acquisition pour y créer une réserve foncière. Inoccupé depuis 2017, le conseil municipal a décidé, par une délibération en date du 8 juillet 2024, de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) portant sur la mise à disposition d'un ancien corps de ferme au lieu-dit « Le Champ-Gaillard » pour y développer un projet agroécologique et pédagogique.

La commune souhaite donner à bail rural environnemental (BRE) d'une durée de 18 ans cet ensemble immobilier à un **professionnel** pour qu'il réalise un projet agroécologique et pédagogique. La consultation se déroulera du 16 juillet au 20 septembre 2024 à 23h59.

Le dossier de consultation contient le descriptif du bien, les modalités de la consultation et les critères de sélection. Une visite obligatoire du site avec le contact indiqué ci-après est requise avant le dépôt de la candidature.

A l'issue de cette période de consultation, des discussions pourront avoir lieu avec le ou les candidats retenus jusqu'à la sélection d'un lauréat.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter M. Laurent FRAISSE, chargé de projet développement durable par mail (villedurable@sainthilairederiez.fr) ou par téléphone (02.51.59.94.20, les après-midis de 13h45 à 17h15).